

RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2021

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultats à deux niveaux ;
 - b) du compte des investissements ;
 - c) du bilan ;
 - d) du tableau des flux de trésorerie (pas avant l'exercice 2024) ;
 - e) des annexes (a à f).

¹ RSJU 190.611

Table des matières

1	Introduction	3
2	Synthèse.....	4
3	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).....	5
3.1	Généralités	5
3.2	Terminologie	5
3.3	Amortissements	5
3.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	6
3.5	Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif).....	6
4	Résultats.....	6
4.1	Vue d'ensemble	6
4.2	Clôture du compte de résultats (résultat global).....	6
4.3	Compte des investissements	7
4.4	Résultat du financement (autofinancement).....	7
5	Compte de résultats.....	8
5.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières.....	8
5.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions.....	9
5.3	Compte de résultats.....	10
6	Compte des investissements	15
6.1	Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière.....	15
6.2	Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2022 – 2026.....	16
6.3	Compte d'investissements.....	17
7	Bilan.....	18
8	Annexes aux comptes annuels.....	22
8.1	Annexes A) et B) aux comptes annuels.....	22
8.2	Annexe C) aux comptes annuels	24
8.2.1	Tableau de l'état des capitaux propres.....	25
8.2.2	Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres.....	26
8.3	Annexe D) aux comptes annuels.....	28
8.4	Annexe E) aux comptes annuels	29
8.5	Annexe F) aux comptes annuels	31
9	Proposition du Conseil communal	34
10	Approbation des comptes annuels	35

1 Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la bourgeoisie ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) le tableau des flux de trésorerie (sous réserve) ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

2 Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Les comptes 2021 de la bourgeoisie de Glovelier ont été établis selon le « modèle comptable harmonisé » MCH2 du Canton du Jura. En application du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), ainsi que des directives et autres guides d'applications émises par le délégué aux affaires communales

Directive n° 1 – taux d'amortissements

Directive n° 2 – les préfinancements

Directive n° 3 – réserves liées au retraitement du PF

Directive n° 4 – amortissement des forêts et terrains agricoles

Directive n° 5 - mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 5 annexe A – mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 6 – dépenses courantes ou d'investissements + annexe

Directive n° 7 – financements spéciaux

Directive n°8 – du croires et provision

Directive n° 9 – financement de l'assainissement des eaux

Directive n° 10 – régularisation des investissements des Syndicats de communes

b) Les spécificités bourgeoises

Néant.

c) Les investissements et les projets importants

Des investissements ont été réalisés pour la rénovation du hangar se situant à la route de Saulcy ainsi qu'une participation à la réfection du chemin de la Combe Tabeillon.

d) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Aucun nouvel emprunt durant l'année comptable écoulée.

e) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Pour l'ensemble des bourgeoisies de la commune mixte de Haute-Sorne, les biens du patrimoine administratif ont été retraités au 1^{er} janvier 2020 (Bilan d'entrée MCH2), ils ont été portés au bilan d'ouverture à leur valeur officielle au 31 décembre 2019.

f) Appréciation de l'exécutif

Les comptes annuels de la Bourgeoisie de Glovelier ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

Le compte de résultat annuel, de manière globale, ne présentent pas de dépassement budgétaire au sens de l'article 29 ch. 12 let 4 du Règlement d'organisation (RO)

Durant l'exercice 2021, il a été tenu compte de la convention « Carrière de la Petite-Morée – extension est » du 16 octobre 2006 qui indique à son article 21 que « La Bourgeoisie et la Commune percevront, chacune une taxe de Fr 1.75 le m3 lors du remblayage ».

Le remblayage effectif de la « partie extension est » a débuté durant l'année 2020. Pour les années 2020 et 2021 la bourgeoisie a encaissé la totalité de la redevance, soit un montant cumulé de CHF 220'743.55 (CHF 157'673.95 en 2020 et CHF 63'069.58 en 2021, selon relevé fourni par l'exploitant). Ce qui implique une rétrocession à la commune de la part lui revenant de CHF 110'371.75. Cette opération exerçant une certaine influence sur le résultat annuel.

A noter également que le compte forestier clôture avec un excédent de produits de CHF 15'415.35.

Le compte de résultat présente un excédent de charges de CHF 20'309.29 alors que le budget prévoyait un excédent de produits de CHF 26'840.-.

3 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2021 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018. Les comptes annuels 2020 sont les premiers à être établis en application de ces prescriptions.

3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1^{er} janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

4 Résultats

4.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes de l'exercice précédent
90	Clôture du compte de résultats	-20 309.29	26 840.00	112 687.75
900	Compte général	-35 724.64	54 800.00	129 174.57
901	Clôture des financements spéciaux - pâturages	-	-	-
901	Clôture des financements spéciaux - Sylviculture	15 415.35	- 27 960.00	-16 486.82
5 ./ 6	Investissements nets	98 102.25	50 000.00	22 802.90

Tableau 1 : généré automatiquement par le système informatique

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	368 990.48
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	248 538.20
	Résultat de l'activité d'exploitation	-120 452.28
34	Charges financières	42 781.48
44	Revenus financiers	142 924.47
	Résultat provenant de financement	100 142.99
	Résultat opérationnel	-20 309.29
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
	Résultat total, compte de résultats	-20 309.29

4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	98 102.25
590	Report au bilan des recettes	-
Résultat du compte des investissements		98 102.25

Tableau 3 : généré automatiquement par le système informatique

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes	Libellés	CHF
90	Clôture du compte de résultats	-20 309.29
33 +	Amortissement du patrimoine administratif	36 493.15
35 +	Attributions aux financements spéciaux	-
45 -	Prélèvement sur les financements spéciaux	-
364 +	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365 +	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366 +	Amortissements des subventions des investissements	-
389 +	Attributions aux capitaux propres	-
4490 -	Revalorisation du patrimoine financier	-
489 -	Prélèvement sur les capitaux propres	-
	Autofinancement (Cash-flow)	16 183.86
690 ./ 590	Résultat du compte des investissements (selon chiffre 5.3 ci-dessus)	98 102.25
Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)		-81 918.39

Tableau 4 : généré automatiquement par le système informatique

Commentaires :

La bourgeoisie a financé ses investissements par le biais de ses liquidités.

5 Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

CHARGES	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges du personnel	3 117.10	-	4 800.00	-	3 592.00	-
31 Charges de biens et services et autres ch.	140 825.23	-	203 700.00	-	230 018.90	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	36 493.15	-	29 590.00	-	33 479.90	-
34 Charges financières	42 781.48	-	39 800.00	-	36 009.17	-
35 Attributions aux financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
36 Charges de transfert	188 555.00	-	110 050.00	-	90 544.85	-
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
3 Total des charges	411 771.96	-	387 940.00	-	393 644.82	-
REVENUS	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	104 388.45	-	150 000.00	-	229 822.15
43 Revenus divers	-	58 655.55	-	87 320.00	-	72 948.40
44 Revenus financiers	-	-	-	-	-	-
45 Prélèvements sur les financements spéc.	-	142 924.47	-	129 350.00	-	131 303.57
46 Revenus de transfert	-	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	85 494.20	-	48 110.00	-	72 258.45
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
4 Total des charges	-	391 462.67	-	414 780.00	-	506 332.57
CLÔTURE	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90 Clôture du compte de résultats	-20 309.29	-	26 840.00	-	-	-112 687.75
9 Comptes de clôture	-20 309.29	-	26 840.00	-	-	-

Tableau 5 : généré automatiquement par le système informatique

Commentaires :

Le compte de résultats de l'année 2021 de la Bourgeoisie de Glovelier affiche un excédent de charges de CHF 20 309.29.

Durant l'exercice 2021, il a été tenu compte de la convention « Carrière de la Petite-Morée – extension est » du 16 octobre 2006 qui indique à son article 21 que « La Bourgeoisie et la Commune percevront, chacune une taxe de Fr 1.75 le m3 lors du remblayage ».

Le remblayage effectif de la « partie extension est » a débuté durant l'année 2020. Pour les années 2020 et 2021 la bourgeoisie a encaissé la totalité de la redevance, soit un montant cumulé de CHF 220'743.55 (CHF 157'673.95 en 2020 et CHF 63'069.58 en 2021, selon relevé fourni par l'exploitant). Ce qui implique une rétrocession à la commune de la part lui revenant de CHF 110'371.75. Cette opération exerçant une certaine influence sur le résultat annuel.

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	68 042.75	12 802.35	83 150.00	11 000.00	61 017.00	10 740.25
	Excédent de produits/charges	-	55 240.40	-	72 150.00	-	50 276.75
1	Ordre et sécurité publics – défense	-	-	-	1 000.00	-	914.00
	Excédent de produits/charges	-	-	1 000.00	-	914.00	-
6	Traffic et télécommunication	-	-	10 000.00	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	10 000.00	-	-
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	278 854.30	277 596.10	221 090.00	313 500.00	211 857.72	403 185.00
	Excédent de produits/charges	-	1 258.20	92 410.00	-	191 327.28	-
9	Finances et impôts	44 565.62	101 064.22	100 540.00	89 280.00	120 770.10	-21 194.43
	Excédent de produits/charges	56 498.60	-	-	11 260.00	-	141 964.53
	Totaux	391 462.67	391 462.67	414 780.00	414 780.00	393 644.82	393 644.82
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-

Tableau 6 : généré automatiquement par le système informatique

Commentaires :

L'aperçu du compte de résultats selon les fonctions, donne l'image globale des comptes de l'année 2021.

Il est établi après le report des résultats de l'année et présente donc des totaux équilibrés.

5.3 Compte de résultats

Compte de résultats selon les fonctions/classification administrative

		Exercice 2021		Budget 2021		Exercice 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	68 042.75	12 802.35	83 150.00	11 000.00	61 017.00	10 740.25
01	Législatif et exécutif	1 480.00	-	1 000.00	-	735.00	-
012	Exécutif	1 480.00	-	1 000.00	-	735.00	-
0121	Commissions communales	1 480.00	-	1 000.00	-	735.00	-
30002.00	Jetons de présence	1 480.00	-	1 000.00	-	735.00	-
02	Services généraux	66 562.75	12 802.35	82 150.00	11 000.00	60 282.00	10 740.25
022	Services généraux et autres services	46 024.75	12.10	58 110.00	-	46 372.40	-
0220	Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants	46 024.75	12.10	58 110.00	-	46 372.40	-
30100.00	Personnel administratif	-	-	500.00	-	457.00	-
30990.00	Repas de fin d'année, coll.et apéritifs - autres	437.10	-	-	-	-	-
31300.00	Prestations administratives (y.c. frais de poursuite)	720.95	-	-	-	438.00	-
31379.01	Emoluments d'apurement des comptes	1 570.00	-	1 600.00	-	1 827.40	-
36121.00	Commune mixte de Haute-Sorne	31 509.30	-	32 510.00	-	32 150.00	-
36321.00	Communes du même canton - acte classification	10 500.00	-	10 500.00	-	10 500.00	-
36360.00	Organisations religieuses à but non lucratif	1 000.00	-	1 000.00	-	1 000.00	-
36369.00	Contributions et subventions	287.40	-	12 000.00	-	-	-
42109.00	Autres émoluments et débours administratifs	-	12.10	-	-	-	-
029	Immeubles administratifs	20 538.00	12 790.25	24 040.00	11 000.00	13 909.60	10 740.25
0290	Administration	20 538.00	12 790.25	24 040.00	11 000.00	13 909.60	10 740.25
30101.00	Personnel d'exploitation	1 200.00	-	1 500.00	-	600.00	-
31191.00	Autres immobilisations - panneaux solaires	-	-	6 000.00	-	-	-

31200.00	Matériel de chauffage et combustibles du PA	1 386.75	-	-	-	-	-
31200.03	Fourniture de bois - Cabane de la Morée	1 146.00	-	1 000.00	-	300.00	-
31202.00	Approvisionnement en eau du PA	1 363.65	-	-	-	267.55	-
31340.00	Assurance immobilière (ECA) du PA	-	-	450.00	-	-	-
31440.00	Entretien bâtiments du PA	1 205.45	-	2 000.00	-	540.00	-
31440.01	Entretien Hangar Tabeillon 10	207.90	-	3 000.00	-	992.15	-
31440.03	Entretien bâtiment - Cabane de la Morée	11.10	-	1 000.00	-	709.90	-
33004.00	Bâtiments, locaux et équipements du PA	14 017.15	-	9 090.00	-	10 500.00	-
44701.00	Loyers et fermages terrains d'exploitation du PA	-	1 890.25	-	1 800.00	-	1 890.25
44703.02	Loyers et fermages - Hangar du Tabeillon	-	6 000.00	-	6 000.00	-	6 000.00
44703.03	Loyers - Cabane de la Morée	-	4 900.00	-	3 200.00	-	2 850.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE	-	-	-	1 000.00	-	914.00
14	Questions juridiques	-	-	-	1 000.00	-	914.00
140	Questions juridiques	-	-	-	1 000.00	-	914.00
1400	Administration	-	-	-	1 000.00	-	914.00
42109.00	Autres émoluments - pont de pesage	-	-	-	1 000.00	-	914.00
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	-	-	10 000.00	-	-	-
61	Circulation routière	-	-	10 000.00	-	-	-
615	Routes communales	-	-	10 000.00	-	-	-
6150	Administration	-	-	10 000.00	-	-	-
31411.00	Entretien des chemins ruraux du PA	-	-	5 000.00	-	-	-
36121.00	Communes du même canton	-	-	5 000.00	-	-	-
8	ECONOMIE PUBLIQUE	278 854.30	277 596.10	221 090.00	313 500.00	211 857.72	403 185.00
81	Agriculture	32 590.90	36 880.00	55 910.00	36 880.00	42 289.15	36 880.00
811	Administration, exécution et contrôle	32 590.90	36 880.00	55 910.00	36 880.00	42 289.15	36 880.00
8113	Administration, exécution et contrôle	32 590.90	36 880.00	55 910.00	36 880.00	42 289.15	36 880.00
31011.07	Matériel et fournitures d'exploitation autres	3 406.50	-	-	-	1 237.00	-
31204.00	Electricité	169.70	-	-	-	169.20	-
31300.00	Entretien pâturages	-	-	2 000.00	-	-	-
31300.03	Entretien Loge	810.00	-	1 500.00	-	-	-
31309.00	Autres prestations de services	-	-	10 000.00	-	15 814.65	-
31340.00	Assurance immobilière (ECA) du PA	1 224.65	-	1 600.00	-	1 428.40	-
31409.01	Entretien fontaines et alimentation	-	-	5 000.00	-	-	-
31409.09	Entretien autres	3 524.05	-	10 000.00	-	-	-
33001.00	Amortissements routes et voies de communication du PA	2 976.00	-	-	-	2 979.90	-

33004.00	Amortissements bâtiments, locaux et équipements du PA	10 000.00	-	10 000.00	-	10 000.00	-
36121.00	Communes du même canton	-	-	5 000.00	-	-	-
36350.00	Restitution aux détenteurs de bétail	7 810.00	-	7 810.00	-	7 810.00	-
36370.00	Droits bourgeois	2 670.00	-	3 000.00	-	2 850.00	-
44701.00	Location pâturages par Syndicat	-	28 000.00	-	28 000.00	-	28 000.00
44701.01	Location pâturage Combe-Tabellon	-	1 070.00	-	1 070.00	-	1 070.00
46310.01	Subvention - mesures compensations J18	-	7 810.00	-	7 810.00	-	7 810.00
82	Sylviculture	93 207.95	108 623.30	127 780.00	99 820.00	130 262.22	113 775.40
820	Sylviculture	93 207.95	108 623.30	127 780.00	99 820.00	130 262.22	113 775.40
8200	Administration	93 207.95	108 623.30	127 780.00	99 820.00	130 262.22	113 775.40
31011.00	Mat. et fournitures d'exploit. pour l'entretien courant	348.00	-	100.00	-	400.00	-
31309.01	Prestations de tiers - abattage et façonnage	29 801.70	-	41 600.00	-	40 876.85	-
31309.02	Prestations de tiers - débardage	8 796.40	-	20 800.00	-	5 794.20	-
31309.04	Prestations de tiers - soins culturaux	25 584.55	-	10 000.00	-	31 443.10	-
31309.06	Prestations de tiers - autres	327.80	-	-	-	331.20	-
31412.00	Entretien routes et chemins forestiers du PA	4 399.40	-	11 300.00	-	15 522.25	-
31450.00	Forêts et aménagements forestiers du PA	-	-	1 600.00	-	-	-
31451.00	Pâturages boisés et aménagements forestiers du PA	-	-	5 950.00	-	-	-
31999.00	Autres indemnités et autres charges d'exploitation	644.45	-	500.00	-	422.00	-
34990.00	Déduction de l'escompte (facturation en brut)	519.10	-	2 700.00	-	857.77	-
36121.00	Contribution au triage	20 753.50	-	31 730.00	-	-	-
36321.00	Contribution au triage forestier	-	-	-	-	32 865.60	-
36321.20	Contributions à ForêtJura	2 033.05	-	1 500.00	-	1 749.25	-
42506.01	Ventes de grumes	-	26 076.35	-	34 800.00	-	21 978.95
42506.02	Vente de bois d'industrie	-	769.50	-	21 120.00	-	39.00
42506.03	Vente de bois de feu	-	5 315.25	-	-	-	22 537.50
42506.04	Vente de copeaux	-	-1 242.00	-	3 600.00	-	4 771.50
42506.05	Vente de produits dérivés (piquets, etc)	-	20.00	-	-	-	-
46110.00	Subventions Tirage RS tâches étatiques	-	6 425.00	-	-	-	-
46121.25	Redistribution bénéfice équipe Triage	-	5 168.60	-	-	-	-
46310.00	Canton (Subventions dégâts aux forêts)	-	994.70	-	-	-	21 551.25
46310.01	Canton (Subventions soins culturaux)	-	63 265.00	-	15 000.00	-	37 530.00
46310.03	Canton (Subventions exploitation)	-	-	-	-	-	3 580.00
46310.06	Canton (Subventions nouvelles plantations)	-	-	-	24 300.00	-	500.00
46900.00	Remboursement droits de douanes	-	1 830.90	-	1 000.00	-	1 287.20

87	Combustibles et énergie	41 063.70	27 704.35	37 400.00	26 800.00	37 686.35	22 707.45
873	Energie non électrique	41 063.70	27 704.35	37 400.00	26 800.00	37 686.35	22 707.45
8730	Administration	41 063.70	27 704.35	37 400.00	26 800.00	37 686.35	22 707.45
30000.00	Traitements	-	-	1 800.00	-	-	-
30101.00	Personnel d'exploitation	-	-	-	-	1 800.00	-
31206.00	Chauffage à distance du PA (Achat combustible (plaquettes))	23 333.30	-	20 000.00	-	20 626.80	-
31301.00	Téléphones	-	-	600.00	-	-	-
31310.00	Abonnement de service chaudière bois	-	-	1 200.00	-	-	-
31310.01	Ramonage et contrôle installation	778.70	-	1 000.00	-	1 697.90	-
31345.00	Assurances d'exploitation / bâtiments	536.70	-	1 000.00	-	531.30	-
31440.00	Bâtiments et immeubles administratifs du PA	6 915.00	-	-	-	2 430.35	-
31515.01	Bâtiments et immeubles administratifs du PA	-	-	1 200.00	-	-	-
31531.00	Entretien installation d'alarme	-	-	100.00	-	-	-
31900.00	Frais divers	-	-	-	-	600.00	-
33003.00	Amortissements biens meubles du PA	9 500.00	-	10 500.00	-	10 000.00	-
42401.00	Taxes de base raccordement	-	10 550.00	-	10 600.00	-	10 550.00
42402.00	Taxes de consommation (Ventes de chaleur (kWh))	-	17 154.35	-	16 200.00	-	12 157.45
89	Autres exploitations artisanales	111 991.75	104 388.45	-	150 000.00	1 620.00	229 822.15
890	Autres exploitations artisanales	111 991.75	104 388.45	-	150 000.00	1 620.00	229 822.15
8900	Administration	111 991.75	104 388.45	-	150 000.00	1 620.00	229 822.15
36321.00	Communes du même canton - remblayage Commune	110 371.75	-	-	-	-	-
36321.25	Subvention aux syndicat des pâturages - Petite Morée	1 620.00	-	-	-	1 620.00	-
41206.00	Extraction de roches et gravier - Petite Morée	-	43 260.20	-	45 000	-	66 208.10
41206.05	Remblayage - Petite Morée	-	61 128.25	-	105 000	-	163 614.05
9	FINANCES - IMPÔTS	44 565.62	101 064.22	100 540.00	89 280.00	120 770.10	-21 194.43
96	Administration de la fortune et de la dette	64 874.91	101 064.22	73 700.00	89 280.00	120 770.10	91 493.32
961	Intérêts	972.33	54.22	-	-	-	173.32
44000.00	Revenu des comptes-courants et financement spéciaux	-	54.22	-	-	-	173.32
34001.01	Int. passifs s/liquidités en compte-courant	743.75	-	-	-	-	-
34011.00	Intérêts sur dettes (moyen et long terme)	228.58	-	-	-	-	-
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier (PF)	41 290.05	101 010.00	37 100.00	89 280.00	35 151.40	91 320.00
9630	Biens immobiliers corporels du PF	1 847.05	-	-	-	1 828.85	-
34314.00	Entretien bâtiments et immeubles du PF	1 036.80	-	-	-	705.10	-
34394.01	Electricité - Hangar Tabeillon 10	569.90	-	-	-	563.25	-
34396.00	Primes d'assurance du PF	240.35	-	-	-	560.50	-

9638	Autres fonction des biens immobiliers du PF	39 443.00	101 010.00	37 100.00	89 280.00	33 322.55	91 320.00
34011.00	Intérêts sur dettes (moyen et long terme)	7 630.85	-	8 100.00	-	8 025.75	-
34304.00	Entretien immeuble du PF	3 273.80	-	2 500.00	-	2 940.25	-
34314.00	Entretien courant - immeuble du PF	8 446.60	-	4 000.00	-	4 589.00	-
34316.00	Entretien installation technique - Ascenseur - du PF	1 971.15	-	4 100.00	-	1 847.35	-
34319.00	Mat. et fournitures d'exploit. pour l'entretien courant PF	280.00	-	200.00	-	-	-
34391.00	Taxe assainissement des eaux	1 343.90	-	1 600.00	-	1 551.55	-
34392.00	Taxe approvisionnement en eau	1 341.75	-	1 400.00	-	1 532.60	-
34394.00	Electricité	1 439.75	-	1 200.00	-	1 328.15	-
34395.00	Part d'acompte frais fixe thermoréseau PF	10 900.50	-	9 200.00	-	8 665.00	-
34396.00	Primes d'assurances du PF	1 463.50	-	3 200.00	-	1 641.45	-
34396.01	Primes d'assurances ECA du PF	1 351.20	-	1 300.00	-	1 201.45	-
34398.00	Prestations de services de gestion et frais adm. du PF	-	-	300.00	-	-	-
44301.00	Immeuble Bourgeois - Locations - PF	-	76 320.00	-	79 080.00	-	81 120.00
44301.01	Part des locataires aux charges	-	9 690.00	-	10 200.00	-	10 200.00
44301.02	Part de l'appart. en PPE au charges	-	15 000.00	-	-	-	-
969	Autres biens du patrimoine financier (PF)	22 612.53	-	36 600.00	-	85 618.70	-
9690	Placements financiers du PF	805.38	-	400.00	-	191.50	-
31303.00	Frais bancaires	805.38	-	400.00	-	191.50	-
9695	Impôts sur le revenu et la fortune	21 807.15	-	36 200.00	-	-	-
31375.00	Impôts sur le revenu et la fortune	15 469.15	-	30 000.00	-	79 324.60	-
31376.00	Taxe immobilière et autres taxes	6 338.00	-	6 200.00	-	6 102.60	-
99	Postes non répartis	-20 309.29	-	26 840.00	-	-	-112 687.75
999	Clôture	-20 309.29	-	26 840.00	-	-	-112 687.75
9990	Compte général	-20 309.29	-	26 840.00	-	-	-112 687.75
90000.00	Compte général	-20 309.29	-	26 840.00	-	-	-
90010.00	Compte général	-	-	-	-	-	-112 687.75

Tableau 7 : généré automatiquement par le système informatique

6 Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	98 102.25	-	50 000.00	-	29 763.90	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57	Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-	-	-	-
5	Total dépenses	98 102.25	-	50 000.00	-	29 763.90	-

RECETTES		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
61	Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	-	-	-	-	-
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-	-	6 961.00
6	Total recettes	-	-	-	-	-	6 961.00

CLÔTURE		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590	Report au bilan des recettes	-	-	-	-	-	-
690	Report au bilan des dépenses	-	98 102.25	-	-	-	29 763.90

Tableau 8 : généré automatiquement par le système informatique

Commentaires :

Des investissements ont été réalisés pour la somme de CHF 98 102.25, ces travaux concernent la rénovation du hangar forestier ainsi que la réfection du chemin de la Combe Tabeillon.

En application de l'art. 29 du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), la limite d'inscription au bilan (comptabilisation dans les investissements) est de CHF 20'000.-.

6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2022 – 2026

N°	Investissements	2022	2023	2024	2025	2026
1.	Installations de bovi-stop "La Morée"					
2.	Acquisition d'un immeuble "Au village - ancienne laiterie"					
3.	Projet "Au village 44"					
4.	Programme de réfection des chemins bourgeois					
5	Panneaux photovoltaïques - cabane de la Morée					
6	Chemin de la Morée et du Droit					
7.	Loge Charmeté - réfection du toit + étude panneaux photovoltaïques					
Total						

Commentaires :

Projets extraits du fichier de planification des investissements, novembre 2021.

6.3 Compte d'investissements

Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

		Exercice 2021		Budget 2021		Exercice 2020	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	73 078.45	-	50 000.00	-	-	-
02	Services généraux	73 078.45	-	50 000.00	-	-	-
029	Immeubles administratifs	73 078.45	-	50 000.00	-	-	-
0290	Administration	73 078.45	-	50 000.00	-	-	-
50400.50	Bâtiments d'exploitation	73 078.45	-	50 000.00	-	-	-
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	25 023.80	-	-	-	29 763.90	-
61	Circulation routière	25 023.80	-	-	-	29 763.90	-
615	Routes communales	25 023.80	-	-	-	29 763.90	-
6150	Administration	25 023.80	-	-	-	29 763.90	-
50101.00	Chemin et pâturages du Droit	-	-	-	-	29 763.90	-
50101.01	Réfection chemin de la Combe Tabeillon	25 023.80	-	-	-	-	-
8	ECONOMIE PUBLIQUE	-	-	-	-	-	6 961.00
81	Agriculture	-	-	-	-	-	6 961.00
8113	Administration, exécution et contrôle	-	-	-	-	-	6 961.00
68053.00	Pâturage boisés et aménagements forestiers	-	-	-	-	-	6 961.00
9	FINANCES - IMPÔTS	-	98 102.25	-	-	6 961.00	29 763.90
99	Postes non répartis	-	98 102.25	-	-	6 961.00	29 763.90
999	Clôture	-	98 102.25	-	-	6 961.00	29 763.90
9990	Compte général	-	98 102.25	-	-	6 961.00	29 763.90
59000.00	Recettes d'investissement	-	-	-	-	6 961.00	-
69000.00	Dépenses d'investissement	-	98 102.25	-	-	-	29 763.90

Tableau 9 : généré automatiquement par le système informatique

7 Bilan

Bilan au 31 décembre 2021 avec la situation initiale, le mouvement et la situation finale.

BILAN		1.1.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2021
1	ACTIF	5 543 847.33	1 684 076.19	1 561 836.59	5 666 086.93
10	PATRIMOINE FINANCIER	3 188 861.33	1 585 973.94	1 520 343.44	3 254 491.83
100	Disponibilités et placements à court terme	1 517 482.86	1 252 458.25	1 152 039.53	1 617 901.58
1000	Caisse	2 952.45	1 800.00	3 000.00	1 752.45
10000.00	Caisse	2 952.45	1 800.00	3 000.00	1 752.45
1002	Banque	1 514 530.41	1 250 658.25	1 149 039.53	1 616 149.13
10020.00	BR - compte courant - CH63 8080 8001 3633 4299 1	955 587.37	330 088.90	813 154.38	472 521.89
10020.01	UBS SA, c/c 226-845206.01H imm. Bourgeois	212 126.99	87 735.00	42 766.35	257 095.64
10020.04	BR cpte épargne entreprise 180 - CH53 8080 8004 3586 2896 6	-	752 733.41	750.02	751 983.39
10020.05	BR cpte épargne entreprise 180 / 7991.41 Fds d'anticip.	54 493.72	80 054.49	-	134 548.21
10020.06	BR carnet no 8235.11, Fds d'exploit. (4594.25)	80 039.16	7.56	80 046.72	-
10020.07	BR carnet no 8235.12, nelles plantat. (9686.81)	49 663.27	9.56	49 672.83	-
10020.08	BR carnet no 8235.92 vtes de terrains (5109.66)	140 328.29	27.00	140 355.29	-
10020.09	BR carnet no 8235.81, Fds dest. spéc. (5053.95)	22 291.61	2.33	22 293.94	-
101	Créances	90 285.37	266 194.89	323 851.81	32 628.45
1010	Créances résultant de livraisons / prestations envers tiers	73 041.80	171 672.00	212 085.35	32 628.45
10100.30	Créances clients - compte collectif #	73 041.80	171 672.00	212 085.35	32 628.45
1011	Comptes courants avec des tiers	17 243.57	94 522.89	111 766.46	-
10112.00	Compte courant avec Commune	17 243.57	94 522.89	111 766.46	-
104	Actifs de régularisation	28 492.10	32 320.80	9 452.10	51 360.80
1041	Charges de biens - services - autres charges d'exploitation	9 452.10	9 873.00	9 452.10	9 873.00
10410.00	Actifs transitoires - Charges de matériel et de marchandises	9 452.10	9 873.00	9 452.10	9 873.00
1043	Transferts du compte de résultats	-	22 447.80	-	22 447.80
10430.00	Actifs transitoires - différentes charges de transfert	-	22 447.80	-	22 447.80
1044	Charges financières/revenus financiers	19 040.00	-	-	19 040.00
10441.50	Actifs trans. - charges biens-fonds du PF	19 040.00	-	-	19 040.00
107	Placements financiers	1.00	35 000.00	35 000.00	1.00
1070	Actions et parts sociales	1.00	-	-	1.00

10700.00	Actions et parts sociales du PF		1.00	-	-	1.00
1071	Placements à intérêts à long terme		-	35 000.00	35 000.00	-
10711.00	Prêts à long terme		-	35 000.00	35 000.00	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)		1 552 600.00	-	-	1 552 600.00
1084	Bâtiments, locaux et équipements du PF		1 552 600.00	-	-	1 552 600.00
10842.00	Bâtiments du PF - Zone d'habitation (HA) - Chapelat 16		1 552 600.00	-	-	1 552 600.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		2 354 986.00	98 102.25	41 493.15	2 411 595.10
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)		2 309 783.00	73 078.45	36 493.15	2 346 368.30
1400	Terrains non bâtis et terrains bâtis du PA		626 210.00	73 078.45	14 017.15	685 271.30
14000	Terrains non bâtis du PA		353 980.00	-	-	353 980.00
14000.60	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZA)		25 380.00	-	-	25 380.00
14000.90	Autres terrains non bâtis		328 600.00	-	-	328 600.00
14001	Terrains bâtis du PA		272 230.00	73 078.45	14 017.15	331 291.30
14001.00	Terrains bâtis du PA		150 730.00	73 078.45	9 517.15	214 291.30
14001.40	Terrains bâtis - Zone d'utilité publique (UA)		720.00	-	-	720.00
14001.50	Terrains bâtis - Zone de sport et loisirs (SA)		50 990.00	-	-	50 990.00
14001.60	Terrains bâtis - Zone agricole (ZA)		66 500.00	-	4 500.00	62 000.00
14001.90	Autres terrains bâtis		3 290.00	-	-	3 290.00
1401	Routes et voies de communication du PA		26 784.00	-	2 976.00	23 808.00
14011.00	Chemin et pâturages du Droit		26 784.00	-	2 976.00	23 808.00
1402	Aménagements des plans d'eau et cours d'eaux du PA		5 300.00	-	-	5 300.00
14020.00	Cours d'eau et plans d'eau		5 300.00	-	-	5 300.00
1403	Autres ouvr. de g/c. du PA - Ouvr. collect. canalis. instal.		19 000.00	-	9 500.00	9 500.00
14038.50	Chauffage à distance		19 000.00	-	9 500.00	9 500.00
1404	Bâtiments, locaux et équipements du PA		20 000.00	-	5 000.00	15 000.00
14049.00	Autres bâtiments, locaux et équipements		20 000.00	-	5 000.00	15 000.00
1405	Forêts du PA		1 612 489.00	-	5 000.00	1 607 489.00
14050.00	Forêts exploitables et aménagements		1 411 420.00	-	-	1 411 420.00
14053.00	Pâturage boisés et aménagements forestiers		201 069.00	-	5 000.00	196 069.00
144	Prêts		20 200.00	-	-	20 200.00
1442	Prêts aux communes et aux associations intercommunales		20 200.00	-	-	20 200.00
14421	Prêts aux communes et aux ass. intercommunales même canton		20 200.00	-	-	20 200.00
14421.00	Avance au Triage Forestier Rangiers-Sorne		20 200.00	-	-	20 200.00
145	Participations et capital social		3.00	-	-	3.00

1454	Participations aux entreprises publiques		3.00	-	-	3.00
14540.01	Participation chemins de fer du Jura SA		2.00	-	-	2.00
14540.02	Participations Termobois SA - 25 act.		1.00	-	-	1.00
146	Subventions des investissements		25 000.00	25 023.80	5 000.00	45 023.80
1462	Subventions des investis. aux communes et aux ass. intercom.		-	25 023.80	-	25 023.80
14621	Subventions des invest. Communes, ass. intercom. même canton		-	25 023.80	-	25 023.80
14621.00	Subventions Réfection chemin Combe Tabeillon		-	25 023.80	-	25 023.80
1466	Subventions des invest. aux organ. privées but non lucratif		25 000.00	-	5 000.00	20 000.00
14669.00	Prêt à Association des Amis de la Combe		25 000.00	-	5 000.00	20 000.00
2	PASSIF		5 543 847.33	886 058.94	763 819.34	5 666 086.93
20	CAPITAUX DE TIERS		867 845.30	455 359.84	353 222.30	969 982.84
200	Engagements courants		22 175.30	423 059.79	305 924.75	139 310.34
2000	Engagements courants prov. de livraisons, de prest. de tiers		7 414.00	324 882.10	291 113.45	41 182.65
20000.00	Créanciers collectifs #		7 414.00	324 882.10	291 113.45	41 182.65
2001	Comptes courants avec des tiers		-	91 422.89	-	91 422.89
20012	Communes, bourgeoisie et associations communales		-	91 422.89	-	91 422.89
20012.00	Compte-courant Commune mixte de Haute-Sorne		-	91 422.89	-	91 422.89
2002	Impôts et TVA		14 761.30	6 704.80	14 761.30	6 704.80
20020	Dette fiscale de la TVA		14 761.30	6 704.80	14 761.30	6 704.80
20020.00	TVA due - carrière		14 761.30	6 704.80	14 761.30	6 704.80
2006	Dépôts et cautions		-	50.00	50.00	-
20060.00	Dépôts et garanties en espèces		-	50.00	50.00	-
201	Engagements financiers à court terme		35 000.00	7 942.55	7 942.55	35 000.00
2014	Parts à court terme d'engagements à long terme		35 000.00	-	-	35 000.00
20140.00	Part à court terme des engagements à long terme		35 000.00	-	-	35 000.00
2019	Autres engagements financiers à court terme		-	7 942.55	7 942.55	-
20190.00	TVA due - carrière		-	7 942.55	7 942.55	-
204	Passifs de régularisation		4 355.00	24 357.50	4 355.00	24 357.50
2041	Charges de biens, de services, autres charges d'exploitation		-	17 977.50	-	17 977.50
20410.00	Passifs transit. - Charges de matériel et de marchandises		-	17 977.50	-	17 977.50
2044	Charges financières / revenus financiers		4 355.00	6 380.00	4 355.00	6 380.00
20440.00	Passifs transit. - charges financières / revenus financiers		4 355.00	6 380.00	4 355.00	6 380.00
206	Engagements financiers à long terme		732 500.00	-	35 000.00	697 500.00
2064	Emprunts et reconnaissances de dettes		730 000.00	-	35 000.00	695 000.00

20640.00	Emprunt UBS - 226-845206.90K		730 000.00	-	35 000.00	695 000.00
2069	Autres engagements financiers à long terme		2 500.00	-	-	2 500.00
20690.01	Part à court terme des engagements à long terme		-35 000.00	-	-	-35 000.00
20690.02	Acte de classification		37 500.00	-	-	37 500.00
208	Provisions à long terme		73 815.00	-	-	73 815.00
2087	Provisions à long terme pour les charges financières		73 815.00	-	-	73 815.00
20870	Provisions l/t pour les charges finan. du patr. finan. (PF)		73 815.00	-	-	73 815.00
20870.80	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)		73 815.00	-	-	73 815.00
29	CAPITAL PROPRE		4 676 002.03	430 699.10	410 597.04	4 696 104.09
290	Financements spéciaux du capital propre		184 104.10	-	-	184 104.10
2900	Financements spéciaux du capital propre		184 104.10	-	-	184 104.10
29006.01	Financement spécial - Fonds d'exploitation		79 999.16	-	-	79 999.16
29006.02	Financement spécial - Fonds d'anticipation		54 466.49	-	-	54 466.49
29006.03	Financement spécial - Nouvelles plantations		49 638.45	-	-	49 638.45
294	Réserves de la politique budgétaire		360 668.73	40 411.35	-	401 080.08
2940	Réserves de la politique budgétaire		360 668.73	40 411.35	-	401 080.08
29400.00	Réserve de politique budgétaire		360 668.73	40 411.35	-	401 080.08
295	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)		1 598 301.55	-	-	1 598 301.55
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)		1 598 301.55	-	-	1 598 301.55
29506.00	Forêts		1 598 301.55	-	-	1 598 301.55
296	Réserves liées à la réévaluation du patrimoine financier		277 600.00	-	277 600.00	-
2960	Réserves liées à réévaluation du patrimoine financier (PF)		277 600.00	-	277 600.00	-
29601	Réserves liées à la réévaluation des immo. corporelles du PF		277 600.00	-	277 600.00	-
29601.20	Bâtiments, locaux et équipements du PF		277 600.00	-	277 600.00	-
299	Excédent / découvert du bilan		2 255 327.65	390 287.75	132 997.04	2 512 618.36
2990	Résultat annuel		112 687.75	-	132 997.04	-20 309.29
29900.00	Résultat annuel		112 687.75	-	132 997.04	-20 309.29
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)		2 142 639.90	390 287.75	-	2 532 927.65
29990.00	Fortune nette		2 142 639.90	390 287.75	-	2 532 927.65

Tableau 10 : généré automatiquement par le système informatique

8 Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

A) Règles régissant la présentation des comptes annuels

Le MCH2 exige que les règles sur lesquelles se fonde la présentation des comptes soient clairement indiquées et que les dérogations à ces règles fassent l'objet d'une justification. Les corporations de droit public jurassiennes sont par ailleurs tenues de respecter les prescriptions cantonales en matière de présentation des comptes, en particulier le décret concernant l'administration financière des communes² (ci-après DCom). En conséquence, elles utiliseront toutes le texte standard ci-dessous :

Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune bourgeoise de Glovelier ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.
- Concernant la recommandation N°12, un délai à la clôture des comptes 2021 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation N° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

² RSJU 190.611

Bassecourt, le 7 juin 2022

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne
Pour la Bourgeoisie de Glovelier

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Mirco Bellè', with a stylized, cursive script.

Mirco Bellè
Administrateur des finances :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Blerta Idrizi', with a stylized, cursive script.

Blerta Idrizi
Adjointe :

8.2 Annexe C) aux comptes annuels

Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1^{er} décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Idem que compte 29600.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS C :

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Bourgeoisie de : **Glovelier**

Exercice : **2021**

Capitaux propres au 1er janvier 2020			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2020				
Comptes	Libellés	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Comptes	Libellés	CHF		
			Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF					
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	184 104.10	Attributions aux FS, capitaux propres			-	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			-	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	184 104.10
29006.01	Fonds d'exploitation	79 999.16	35109.10		0.00	45109.10		0.00	29006.01	Fonds d'exploitation	79 999.16		
29006.02	Fonds d'anticipation	54 466.49	35109.20		0.00	45109.20		0.00	29006.02	Fonds d'anticipation	54 466.49		
29006.03	Fonds nouvelles plantations	49 638.45	35109.40		0.00	45109.40		0.00	29009.00	Fonds aménagement des pâturages	49 638.45		
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	0.00	Attributions au fonds enregistrés sous capital propre			0.00	Prélèvements enregistrés sous capital propre			0.00	2910	Fonds enregistré sous capital propre	0.00
2920	Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	2920	Réserve des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00
2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00	Attributions aux préfinancements des capitaux propres			647 287.42	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres			0.00	2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00
2940	Réserves de politique budgétaire	360 668.73	Attributions à la réserve de politique budgétaire			0.00	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			0.00	2940	Réserves de politique budgétaire	360 668.73
29400.00	Compte général	360 668.73	38940.00		0.00	48940.00		0.00	29400.00	Compte général	360 668.73		
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	1 598 301.55	Attributions à la réserve liée au retraitement du PA			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PA			0.00	2960	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	1 598 301.55
29506.00	Forêts – réévaluation du PA	1 598 301.55	38940.00		0.00	48940.00		0.00	29400.00	Compte général	1 598 301.55		

29600	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	277 600.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF		0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF		277 600.00	2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	-
29601.20	Bâtiments, locaux et équipements du PF	277 600.00	38940.00		0.00	48940.00	Reporté à fortune (directive Dcom)	277 600.00	29400.00	Compte général	-
29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF		0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF		0.00	29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00

Attention, voir directive COM N° 3 relative au compte 29600 et 29601.

Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2980	Autres capitaux propres	0.00	Attributions aux autres capitaux propres		0.00	Prélèvements aux autres capitaux propres		0.00	2980	Autres capitaux propres	0.00
29800.00	Compte général	0.00	38980.00		0.00	48980.00		0.00	29800.00	Compte général	0.00
2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	2 532 927.65			0.00			20 309.29	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	2 512 618.36
29990.00	Compte général	2 532 927.65	29900	Excédent (+)	0.00	29900	Déficit (-)	20 309.29	29990.00	Compte général	2 512 618.36

Tableau 11 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Ce groupe de compte comporte les qui découlent de l'application d'une loi ou d'un règlement, notamment les fonds forestiers d'exploitation et d'anticipation et le fonds des pâturages.

b) Fonds enregistrés sous capital propre (comptes 2901)

Néant

c) Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (comptes 2920)

Néant.

d) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Néant.

e) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Toutes les provisions et fonds qui ont été créés au fil des ans, mais qui ne répondent ni à un règlement communal ni à une base légale ont été regroupés dans la réserve de politique budgétaire.

f) Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif (PA) (comptes 2950)

Lors de l'introduction du MCH2, le patrimoine administratif a fait l'objet d'une réévaluation à la valeur officielle de l'ordre de CHF 1'598'301.55.- (principalement les forêts), dans le but d'appliquer une méthode d'évaluation identique à l'ensemble des bourgeoisies de la Commune mixte de Haute-Sorne. Cette réévaluation n'était pas imposée par l'introduction du MCH2, sa mise en application avait fait l'objet d'une discussion avec la fiduciaire chargée de l'audit des compte.

Au terme de l'exercice écoulé, la directive n° 3 du délégué aux affaires communales, qui régit le retraitement du PF ne s'applique pas.

D'autre part, tant au niveau du décret sur l'administration financière des commune et que dans les directives, les amortissements (notamment des forêts) sont laissés à la libre appréciation de l'entité.

Le produit de réévaluation des forêts figure donc au bilan en tant que « réserve liées au retraitement du PA (introduction MCH2) », cette réserve doit être prise en considération comme un fond d'amortissement (amortissement indirect), ceci dans l'option d'avoir une correction de l'actif du point de vue fiscal

g) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

Néant.

h) Réserve liée au retraitement des immobilisations corporelles PF (comptes 29601)

La réserve liée au retraitement des immobilisations du patrimoine financier (PF) est le résultat de la réévaluation au 1^{er} janvier 2020, date d'entrée en vigueur du MCH2, des biens du PF selon les directives du délégué aux affaires communales.

Elle a été traitée selon la directive n° 3, art. 3 al. 2 du délégué aux affaires communales,

Dès le 31 décembre 2021, ces comptes seront dissous et les soldes transférés sous le compte 2999 libellé « Résultat cumulé des années précédentes » en application de l'annexe D, Complément à la recommandation 19, du Manuel Comptable MCH2

i) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

Au 1^{er} janvier 2021, le compte Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette) affiche un montant de CHF 2'532 927.65.

Le résultat du compte général pour l'année 2021 affichant un excédent de charges de CHF 20'309.29.

8.3 Annexe D) aux comptes annuels

Tableaux des provisions

205		Provisions à court terme					
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2021	Modification			Valeur comptable au 31.12.2021	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	néant						
208		Provisions à long terme					
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2021	Modification			Valeur comptable au 31.12.2021	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20870.00	Immobilisations corporelles du PF	73 815.00				73 815.00	Provision constituée par une part de loyers encaissés (10%) comme fonds d'entretien
Total des provisions à court terme		-	-	-	-	-	
Total des provisions à long terme		-	-	-	-	-	
Total des provisions		-	-	-	-	-	

Tableau 12 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

Tableaux des participations et des garanties

Bourgeoisie

Glovelier

Exercice :

2021

Participations en vue de l'accomplissement de tâches publiques

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupement de communes selon article 121 Lcom										
Syndicats de communes selon article 123 Lcom										
Triage forestier Rangiers-Sorne	Forêts	-	-	L	17.60%	20'200	-	MCH2	20'200	
Personnes morales de droit privé										
Société simple, en nom collectif ou commandite										
Néant										
Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales										
Néant										

Tableau 13 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

Tableau des garanties

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
Entreprises de droit public				
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				

Tableau 14 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

8.5 Annexe F) aux comptes annuels

Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux

Bourgeoisie de Glovelier
Commune politique

Tableau des immobilisations 2021
PATRIMOINE FINANCIER (1080)

			108 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
			10800	10801	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2021	-	-	1 552 600	-	-	-
	(+) Augmentation	en 2021	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2021	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2021	-	-	1 552 600	-	-	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2021	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2021	-	-	-	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2021	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2021	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2021	-	-	1 552 600	-	-	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2021	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2021	-	-	-	-	-	-

Tableau 15 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

			140 immobilisations corporelles du patrimoine administratif									
			14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2021	353 980	272 230	26 784	5 300.00	19 000	20 000	1 612 489	-	-	-
	(+) Augmentation	en 2021	-	73 078	-	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2021	353 980	345 308	26 784	5 300.00	19'000	20 000	1 612 489	-	-	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2021	-	-14 017	-2'976	-	-9 500	-5 000	-5 000	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2021	353 980	331 291	23 808	5 300	9 500	15 000	1 607 489	-	-	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 16 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

			142 Immobilisations incorporelles				144	145	146
			1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
			Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissemen ts
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2021	-	-	-	-	20 200	3	25 000
	(+) Augmentation	en 2021	-	-	-	-	-	-	25 024
	(-) Diminution	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2021	-	-	-	-	20 200	3	50 024
Rectifications cumulées	Etat au	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-5'000
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2021	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2021	-	-	-	-	20 200	3	45 024
	dont celle des installations de leasing	31.12.2021	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2021	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 17 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2021, qui se composent comme suit :

(Généré automatiquement par le système informatique)

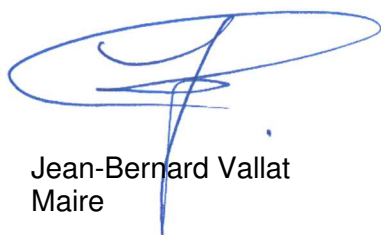
Comptes	Libellés	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	-20 309.29	-
	Excédent de charges /revenus	-20 309.29	-
900	Compte général	-20 309.29	-
	Excédent de charges /revenus	-20 309.29	-
90100.9x	Autres FS « ... »		
	Excédent de charges/revenus		

Tableau 18 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

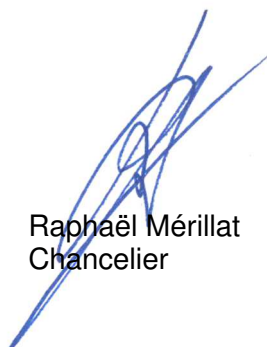
Il est proposé au Conseil général d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2021 de la bourgeoisie de Glovelier.

Bassecourt, le 7 juin 2022

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne:



Jean-Bernard Vallat
Maire



Raphaël Mérillat
Chancelier



Mirco Bellè
Administrateur des finances

10 Approbation des comptes annuels

Le Conseil général de la commune mixte de Haute-Sorne a approuvé les comptes annuels 2021 de la bourgeoisie de Glovelier en date du 27 juin 2022 conformément à la proposition du Conseil communal du 8 juin 2022.

L'extrait du procès-verbal de l'organe compétent est joint au présent rapport.

Bassecourt, le 27 juin 2022

Au nom de l'organe compétent pour approuver les comptes annuels :

Agnès Veya
Présidente

Michèle Bailat
Secrétaire
